

CAP AEPE 3320M
Assistant(e)s maternel(le)s présentant
UNIQUEMENT LES ÉPREUVES EP1 ET EP3

Tableau à renvoyer au
Rectorat de l'Académie de Reims
1 rue Navier 51082 REIMS CEDEX
à l'attention de Sylvie MARTINI
POUR LE **30 AVRIL 2021** DERNIER DELAI

NOM PRÉNOM DU CANDIDAT
(mettre nom de jeune fille)

.....

**Tableau récapitulatif des expériences professionnelles dans le secteur de la
petite enfance**

A compléter par le candidat

Pour se présenter à l'épreuve EP1 Accompagner le développement du jeune enfant
les assistant(e)s maternel(le)s doivent justifier d'une **activité professionnelle d'une durée d'au
moins 14 semaines**

Nom et adresse de la structure ou de l'employeur	Période	Total
	du : .../.../.... au : .../.../....	Nombre de semaines pour la période : OU Total en heures
	du : .../.../.... au : .../.../....	Nombre de semaines pour la période : OU Total en heures
	du : .../.../.... au : .../.../....	Nombre de semaines pour la période : OU Total en heures

Une semaine = 32 heures
14 semaines = 352 heures

Joindre obligatoirement les pièces justificatives suivantes

Copie de l'agrément d'assistant maternel

Bulletins de salaire ou page emploi (avec mention des heures travaillées)

Contrat(s) de travail

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ